

CONCOURS NOKIAN – MONT TREMBLANT GAGNE TA PAIRE DE BILLETS DE SKI

RÈGLEMENTS

Modalités

- Le(s) gagnant.e.s se verront remettre une paire de billets de ski pour l'accès d'une journée au Mont Tremblant, valeur de 195\$ par billet.

Conditions de participation :

- Le présent concours est organisé par Point S Villemare Pneus et Mécanique en collaboration avec Nokian Tyres. Le concours débute le 20 octobre 2026 et se termine le 1^{er} décembre 2026 à 23 h 59, heure avancée de l'Est (HAE).
- Le concours est ouvert aux personnes qui **achètent quatre (4) pneus Nokian Tyres de modèles sélectionnés** dans l'une des huit (8) succursales Point S Villemare Pneus et Mécanique pendant la période du concours.
- Modèles de pneus Nokian Tyres admissibles : **HAKKAPOLIITA® 01, HAKKAPOLIITA® R5 et HAKKAPOLIITA® LT3.**

Admissibilité

Pour être admissible au concours, une personne doit:

- Être résidente de la province du Québec.
- Avoir atteint l'âge de la majorité conformément à la législation du Québec au moment de sa participation au concours.
- Ne pas être employée, mandataire, administratrice, ni représentante de Point S Villemare Pneus et Mécanique.

Inscription

- La personne doit avoir acheté quatre (4) pneus Nokian Tyres de modèles sélectionnés dans l'une de nos huit (8) succursales durant la période d'admissibilité.
- Une personne doit, pour être admissible au concours, avoir rempli le formulaire de participation.

Autres conditions

- Les gagnants seront choisis lors d'un tirage au sort de la façon suivante : Tirage aléatoire des noms des personnes gagnantes, parmi tous les

participants admissibles, à défaut d'un tirage par semaine, du 27 novembre au 18 décembre 2026, au siège social de Groupe Villemaire, situé au 1, rue Principale, Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0.

- Les personnes dont le nom sera tiré seront avisées par courriel dans les cinq (5) jours ouvrables suivant le tirage. Une fois avisées, elles disposeront à leur tour de cinq (5) jours pour communiquer avec le département marketing à l'adresse courriel suivante : marketing@pneusvillemaire.com, le cas échéant, à défaut de quoi elles perdent leur droit au prix.
- La remise du prix aura lieu dans les cinq (5) jours suivant la date d'échéance du concours, selon les dispositions convenues avec la personne gagnante.
- En participant au concours, la personne gagnante autorise Point S Villemaire Pneus et Mécanique à publier son prénom et son nom sur ses comptes officiels Facebook, Instagram et TikTok, sans autre rémunération. »